

## **Demande de créneaux dans les équipements municipaux Campagne 2021/2022 Notice**

### **Qui peut demander des créneaux dans le cadre de la programmation annuelle ?**

Toute association légalement déclarée ayant au moins un an d'existence et un ancrage local avéré (siège et/ou activités principales sur le territoire communal). L'association doit au préalable s'inscrire auprès de la Maison des associations et fournir les documents légaux (dernier récépissé, parution au JO, statuts).

### **Quelles salles peut-on demander ?**

Une liste exhaustive est fournie au verso de la présente notice. Cette liste précise les activités envisageables dans chaque salle au sens large (« réunion » : activité sur table / « activités » : pratique mobile dans l'espace type théâtre, expression corporelle, musique, etc.).

**Les salles peuvent être occupées de 9h à 22h30 du lundi au dimanche (à l'exception de la Maison des Associations et des horaires spécifiques précisés dans la liste au verso).**

Pour respecter les mesures sanitaires actuellement en vigueur, **les jauges des salles (nombre de personne/m2) sont jusqu'à nouvel ordre, réduites de moitié.** La situation épidémique sera amenée, nous l'espérons tous, à évoluer dans le bon sens. Mais par anticipation, prévoyez pour vos activités à partir de la rentrée, le maintien de ces mesures de distanciation.

### **Comment effectuer ma demande ?**

- 1- Définir de façon sincère les besoins de l'association, aux regards des objectifs posés pour l'année à venir.
- 2- Se reporter à la liste des salles jointes, et définir les lieux les plus adaptés.
- 3- Saisir ses souhaits dans la fiche jointe, en utilisant le recto (feuille 1) pour les demandes hebdomadaires ou bi-mensuelles (par exemple, tous les lundis de 16h à 18h, tous les vendredis de 11h à 12h30...) et le verso (feuille 2) pour les demandes à fréquence moins élevée (mensuelles, bimestrielles, trimestrielles ou dates précises), ou à date fixe et précise (stages, séminaires, etc.). Vous avez la possibilité de prioriser jusqu'à trois souhaits différents pour un même créneau d'activité.
- 4- Renvoyer la fiche complétée, avec les documents à fournir, à la Maison des associations par mail (vie-associative@montreuil.fr), par voie postale (60 rue Franklin), et ce **jusqu'au 16 mai 2021**

### **Documents à fournir obligatoirement :**

Les mises à disposition régulières de locaux municipaux sont assimilables à une subvention en nature attribuée à l'association. La municipalité demande donc des documents permettant d'attester de l'existence légale de l'association, de son fonctionnement démocratique et de son ancrage local, voire de la façon dont elle a fait usage des moyens alloués l'année précédente.

Il a donc été demandé à chaque association de fournir en appui à sa demande les documents suivants :

- Dernier rapport financier approuvé (compte de résultat, bilan)
- Dernier rapport d'activité 2019 approuvé
- Dernier procès-verbal d'assemblée générale
- Liste des membres de l'instance dirigeante de l'association (Bureau, CA), avec coordonnées à jour
- Attestation d'assurance responsabilité civile à jour

***Aussi, l'octroi de créneaux dans les salles de la Ville ne pourra être étudié que si la liste des documents ci-dessus est complète.***

Le **contexte sanitaire** vous a peut-être rendu complexe la tenue de votre Assemblée Générale et autres réunions indispensables à la gestion de votre association. En effet, durant cette période, seules étaient possibles les **réunions en distanciel**. **La Maison des Associations et des Initiatives Citoyennes vous propose des conseils et solutions** opérationnelles pour vous permettre de respecter votre agenda démocratique et nous fournir les documents nécessaires pour vos demandes de créneaux. C'est pourquoi, si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction et la validation des procès verbaux et rapports d'activités, du fait des restrictions sanitaires, **contactez le pôle développement via [vie-associative@montreuil.fr](mailto:vie-associative@montreuil.fr)**.

### **Que se passe-t-il ensuite ?**

- La Maison des associations établit un planning des équipements, en veillant à satisfaire au mieux les souhaits formulés tout en veillant à une équité et à un équilibre des activités et des tarifs proposées dans chaque structure. Un avis est demandé aux Antennes Vie de quartier pour avoir un éclairage de proximité.
- La programmation proposée est étudiée et validée par l'Elue en charge de la Vie Associative.
- Une convention récapitulant les créneaux attribués est envoyée à chaque association pour signature
- L'association a la charge de renseigner sur l'annuaire du site de la Ville ses activités et créneaux afin de faire connaître son activité au public (Espace Associations sur [www.montreuil.fr](http://www.montreuil.fr) – onglet Mon compte)

**Pour tout renseignement ou retours du dossier de demande, contactez-nous :**

**Maison des Associations et des Initiatives Citoyennes  
60 rue Franklin, 93100 MONTREUIL  
01 48 70 62 50 – 60 13  
[vie-associative@montreuil.fr](mailto:vie-associative@montreuil.fr)**

## LISTE DES LOCAUX MIS A DISPOSITION PAR LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Nom de l'équipement	Capacité normale (debout / assis)	Capacité COVID (debout / assis)	Activités	Horaires spécifiques
<b>ANNIE FRATELLINI – 2/3 rue Jean Pierre Timbaud</b>				
Annie Fratellini Polyvalente	30 / 20	15 / 10	Polyvalente avec ou sans table	
Annie Fratellini Informatique	8 / 8	4 / 4	Informatique	
<b>BRANLY AMITIE - 120 av du Président Salvador Allende</b>				
Branly Polyvalente Salle 3 - 1 <sup>er</sup> étage	50 / 30	25 / 15	Polyvalente avec ou sans table	
Branly Bureau - 1 <sup>er</sup> étage	3 / 3	2 / 2	Bureau, permanence	
<b>CHANZY - 86 rue Parmentier</b>	20 / 20	10 / 10	Polyvalente avec ou sans table	
<b>CONVENTION - 6 rue de la Convention</b>	20 / 20	10 / 10	Polyvalente avec table	
<b>FRANKLIN - 60 rue Franklin</b>	70 / 50	35 / 25	Polyvalente avec ou sans table	
<b>(CL) GARIBALDI - 12/14 rue de la Révolution</b>				
CL Garibaldi Salle polyvalente 014 – RDC	15 / 12	8 / 6	Polyvalente avec ou sans table	<i>Indisponible du lundi au vendredi de 9h à 19h (hors vacances scolaires) et du lundi au dimanche de 9h à 22h (vacances scolaires)</i>
CL Garibaldi Expressions corporelles - 1 <sup>er</sup> étage	12 / 0	6 / 0	Polyvalente sans table	
<b>GARIBALDI REUNION – 12/14 rue de la Révolution</b>	25 / 20	12 / 10	Polyvalente avec ou sans table	<i>Indisponible les mercredis de 9h à 19h (hors vacances scolaires) et du lundi au dimanche de 9h à 22h (vacances scolaires)</i>
<b>GEORGES MAHE - 21 rue de la Marre à l'âne</b>	20 / 12	10 / 6	Polyvalente avec ou sans table	
<b>GERARD RINÇON - 30 rue Ernest Savart</b>				
Gérard Rinçon Polyvalente – RDC	40 / 25	20 / 12	Polyvalente avec ou sans table	
Gérard Rinçon Salle 1 - 1 <sup>er</sup> étage	8 / 5	4 / 2	Polyvalente avec table	
Gérard Rinçon Salle 2 - 1 <sup>er</sup> étage	8 / 5	4 / 2	Polyvalente avec table	
<b>HOCHE - 100 rue Hoche</b>				
Hoche Polyvalente	100 / 60	50/30	Polyvalente + convivialité	<i>Indisponible du lundi au vendredi de 9h à 19h (hors vacances scolaires) et du lundi au dimanche de 9h à 22h (vacances scolaires)</i>
Hoche Petite salle	10 / 10	5 / 5	Polyvalente avec table	
<b>JEAN LE BITOUX – 19 rue Paul Bert</b>	20 / 15	10 / 7	Polyvalente avec ou sans table	
<b>JEAN LURÇAT - 5 place du marché</b>				
Jean Lurçat Réunion RDC	20 / 15	10 / 8	Polyvalente avec ou sans table	
Jean Lurçat Restaurant 008 – RDC	50 / 30	25 / 15	Polyvalente avec ou sans table	
Jean Lurçat Polyvalente 14 (ping pong) – RDC	30 / 0	15 / 0	Polyvalente sans table	
Jean Lurçat Bureau 104 - 1 <sup>er</sup> étage	15 / 15	7 / 7	Bureau, permanence, ateliers	
Jean Lurçat Cours 101 - 1 <sup>er</sup> étage	20 / 20	10 / 10	Polyvalente avec ou sans table	
Jean Lurçat Danse 201 – 2ème étage	20 / 0	10 / 0	Activité corporelle	
Jean Lurçat Petite salle 302 – 3ème étage	5 / 5	2 / 2	Polyvalente avec table	
Jean Lurçat Petite salle 303 – 3ème étage	5 / 5	2 / 2	Polyvalente avec table	
Jean Lurçat Grande salle 304 – 3ème étage	15 / 10	7 / 5	Polyvalente avec table	
<b>JULES VERNE - 36 / 38 rue des Roches</b>	50 / 30	25 / 15	Polyvalente avec ou sans table	<i>Indisponible du lundi au vendredi de 9h à 19h (hors vacances scolaires) et du lundi au dimanche de 9h à 22h (vacances scolaires)</i>
<b>JULIE DAUBIE - 31 boulevard Jeanne d'Arc</b>	100 / 0	50 / 0	Polyvalente sans table	
<b>LOISEAU LYRE - 12 rue Léon Loiseau</b>	60 / 30	30 / 15	Polyvalente avec ou sans table	
<b>MAIC (MDA Franklin) - 60 rue Franklin</b>				
MAIC BIJ – RDC	0 / 30	0 / 15	Polyvalente avec table	
MAIC Salle informatique – RDC	0 / 6	0 / 3	Informatique	<i>Ouvert les lundis, mardis, mercredis et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 22h - le jeudi de 14h à 19h – fermée le samedi et dimanche</i>
MAIC Chalet – RDC	0 / 20	0 / 10	Polyvalente avec table	
MAIC Bureau Permanence – RDC	0 / 5	0 / 2	Bureau, permanence	
<b>MARCEL CACHIN - 2 rue Claude Bernard</b>				
Marcel Cachin Restaurant	40 / 25	20 / 12	Polyvalente + convivialité	
Marcel Cachin Salle polyvalente 1 <sup>er</sup> étage	15 / 10	8 / 5	Polyvalente avec table	
Marcel Cachin Annexe polyvalente - 1 <sup>er</sup> étage	8 / 5	4 / 2	Polyvalente avec table	
<b>MATHILDE SCHYNS - 8 rue Henri Schmitt</b>	40 / 25	20 / 12	Polyvalente avec ou sans table	
<b>MENDES FRANCE Solidarité Carnot - 59 rue de la Solidarité</b>				
Mendès France Restaurant – RDC	50 / 30	25 / 15	Polyvalente avec ou sans table	<i>Indisponible les mercredis de 9h à 19h (hors vacances scolaires) et du lundi au dimanche de 9h à 22h (vacances scolaires)</i>
Mendès France Réunion - 1 <sup>er</sup> étage	10 / 10	5 / 5	Polyvalente avec table	
Mendès France Salle Retraités - 1 <sup>er</sup> étage	30 / 25	15 / 12	Polyvalente avec table	
Mendès France Danse - 1 <sup>er</sup> étage	30 / 0	0 / 15	Activité corporelle	
<b>MICHELINE MARQUIS / RUFFINS – 172 Bvd Théophile Sueur</b>				
Micheline Marquis Salle A (20 places)	25 / 20	12 / 10	Polyvalente avec table	
Micheline Marquis Salle B (Polyvalente)	80 / 40	40 / 20	Polyvalente avec ou sans table	
Micheline Marquis Salle C (Extension polyvalente)	20 / 15	10 / 8	Polyvalente avec ou sans table	
Micheline Marquis Bureau 1	3 / 3	2 / 2	Bureau, permanence	
Micheline Marquis Bureau 2	3 / 3	2 / 2	Bureau, permanence	
<b>PABLO PICASSO - 8 place du 14 juillet</b>				
Pablo Picasso Atelier 1 - 1 <sup>er</sup> RDC	19 / 19	10 / 10	Polyvalente avec ou sans table	<i>Indisponible du lundi au vendredi de 9h à 22h (vacances scolaires)</i>
Pablo Picasso Atelier 2 – 2eme RDC	19 / 19	10 / 10	Polyvalente avec table	
Pablo Picasso Danse – Sous Sol	0 / 30	0 / 15	Activité corporelle, jeunesse	
<b>PETIT HALL PARC MONTREAU - 4 rue Babeuf</b>	80 / 40	40 / 20	Polyvalente + convivialité	
<b>RAMENAS - 149 rue Saint Denis</b>				
Ramenas – Atelier 1	12 / 12	6 / 6	Polyvalente avec table	<i>Indisponible du lundi au vendredi de 9h à 22h (vacances scolaires) sauf salle Restaurant</i>
Ramenas – Atelier 2	7 / 7	3 / 3	Polyvalente avec table	
Ramenas Arts Plastiques - Atelier 3	10 / 10	5 / 5	Atelier arts plastiques	
Ramenas Arts Plastiques - Atelier 4	10 / 10	5 / 5	Atelier arts plastiques	
Ramenas Danse	20 / 0	10 / 0	Activité corporelle	
Ramenas Spectacle	45 / 0	22 / 0	Polyvalente sans table	
Ramenas Restaurant CCAS	50 / 30	25 / 15	Polyvalente avec ou sans table	
<b>REPUBLIQUE - 59 rue Barbès</b>	50 / 30	25 / 15	Polyvalente avec ou sans table	
<b>RESISTANCE - 50 avenue de la Résistance</b>	100 / 80	50 / 40	Polyvalente avec ou sans table	
<b>REVOLUTION - 16 rue de la Révolution</b>	30 / 30	15 / 15	Polyvalente avec ou sans table	